

Le 12 septembre 2018

Par courriel : premier@gov.nl.ca

Premier ministre Dwight Ball
Province de Terre-Neuve-et-Labrador
Bloc est
Saint-Jean (T.-N.-L.) A1B 4J6

Monsieur le Premier Ministre Ball,

Au nom de plus de 10 000 travailleuses et travailleurs de l'aérospatiale, nous voulons vous transmettre notre déception devant le manque d'action du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador en vue de régler le conflit de travail entre D-J Composites et la section locale 597 d'Unifor. Le Conseil de l'aérospatiale d'Unifor est consterné de voir qu'un gouvernement qui se targue de défendre les gens de Terre-Neuve-et-Labrador permette à une compagnie américaine de placer en lock-out des travailleuses et travailleurs pendant plus de 21 mois.

Le ministre de l'Éducation supérieure, des Compétences et du Travail ainsi que tous les membres de votre gouvernement ont la responsabilité de protéger les travailleuses et travailleurs lorsqu'un employeur enfreint la loi. Comme vous le savez, la compagnie D-J Composites a été reconnue coupable de négocier de mauvaise foi, d'abord en mai 2017 par la Commission des relations de travail de Terre-Neuve-et-Labrador. La Commission des relations de travail a ordonné à D-J Composites de retirer ses demandes conçues de toute évidence pour éliminer les dispositions relatives à l'ancienneté. La Commission a aussi ordonné à l'employeur de faire une nouvelle offre au syndicat. La nouvelle offre de D-J Composites était présentée différemment, mais tentait d'atteindre les mêmes objectifs présents dans les offres précédentes en vue d'éliminer l'ancienneté, couper les salaires et diviser le lieu de travail. Unifor a déployé tous les efforts possibles pour obtenir un contrat équitable, y compris de demander que le ministre Al Hawkins nomme un médiateur spécial pour aider à régler ce conflit. Le médiateur n'a pas été capable de contraindre l'employeur à reculer de sa position initiale antitravailleurs. Notre Conseil estime que D-J Composites a clairement signifié que l'entreprise n'allait pas respecter les travailleuses et travailleurs, ni la Commission des relations de travail de Terre-Neuve.

Je vous exhorte à reconsidérer votre silence et à aider les travailleuses et travailleurs qui ont suivi le protocole devant un employeur américain qui souhaite démanteler un syndicat et se soucie peu des lois du travail de Terre-Neuve-et-Labrador.

Sincèrement,

Ken Stuart, directeur national de l'aérospatiale d'Unifor

Alex Lamarre, président du Conseil de l'aérospatiale d'Unifor

Maryellen McLmoyle, vice-présidente du Conseil de l'aérospatiale d'Unifor

Matthew Blois, secrétaire-trésorier du Conseil de l'aérospatiale d'Unifor

Yannick Houle, 2^e vice-président du Conseil de l'aérospatiale d'Unifor

Carmen Lamorte Ledarney, 3^e vice-présidente du Conseil de l'aérospatiale d'Unifor